

Brown savent qu'à l'époque de la dénonciation du traité de réciprocité, John Sandfield Macdonald pria le rédacteur du "Globe" de se rendre à Washington à titre de représentant officieux du Canada dans le but d'y négocier sans bruit un nouveau traité, tout comme vient de faire son successeur. La correspondance se trouve dans "La vie de George Brown," par Alexander Mackenzie, et il est certain que le talentueux rédacteur du "Globe", qui est très au fait de la carrière de son prédécesseur, a suivi son exemple.

En 1874, un nouveau traité fut négocié, qui fut agréé par le président des États-Unis et par le gouvernement canadien; il était excellent, mais le congrès s'empessa de le rejeter en déclarant qu'il suffirait de pousser le Canada au pied du mur pour l'amener à faire bientôt partie de l'Union américaine. Depuis cette époque, le gouvernement américain a toujours persisté dans cette attitude, et par l'imposition d'une surtaxe, il voulait simplement tenter encore une fois de nous mettre à sa merci.

Bien que le ministre des Finances prétende que nous avons remporté une victoire signalée, il n'en est pas moins vrai que nous avons capitulé et arboré le pavillon blanc. En effet, qu'est-il arrivé? Les États-Unis exportent au Canada une multitude d'articles dont les principaux sont fabriqués en fer et en acier. Le premier ministre vient d'abolir la surtaxe dont on frappait les produits allemands. L'Allemagne est une des nations qui produisent le plus de fer et d'acier, et moi qui achète de l'acier, je suis en mesure d'affirmer que ce produit peut s'acheter en Allemagne à meilleur compte qu'aux États-Unis. Il n'est pas de produit de l'industrie métallurgique qu'on ne puisse aujourd'hui se procurer partout à aussi bon compte sinon à meilleur marché qu'aux États-Unis.

Les États-Unis exportent aussi au Canada beaucoup de produits agricoles. De tous ces produits, il n'en est pas un seul qui ne soit fabriqué par les cultivateurs de ce pays. Je dis "fabriqués" parce que je crois que les cultivateurs sont les plus grands fabricants du Canada, qu'ils se servent de plus de machines et emploient un plus grand nombre d'hommes que tous les autres industriels.

Tous les articles de cette catégorie pourraient et devraient se produire au Canada. La houille se rattache à cette catégorie. Elle est impossible, et les États-Unis sont le pays qui aurait le plus à gagner à une mesure de réciprocité à l'égard de ce produit. Situés dans la vallée de la Pennsylvanie, les charbonnages des États-Unis pourraient suffire à la province d'Ontario. Il y a quelques années, il fallait à cette province une quantité prodigieuse de

houille pour alimenter ses usines; mais grâce à sir James Whitney et à sa politique progressive qui a amené l'utilisation des chutes d'eau d'Ontario, cette province, dans quelques années, ne comptera plus d'usines tirant leur énergie de la houille.

Les États-Unis, dit-on, pourraient nous empêcher d'importer leur houille, mais il n'en est pas moins vrai que les États de la Nouvelle-Angleterre sont obligés de s'approvisionner de charbon au Canada et qu'ils doivent le payer plus cher que le consommateur canadien n'aimerait à le faire. La majeure partie des millions de tonnes de charbon provenant du Pas du Nid-de-Corbeau s'exporte aux États-Unis; il en est de même des millions de tonnes que l'on extrait à Nanaïmo. La réciprocité à l'égard de la houille ne nous causerait donc aucun préjudice appréciable, je crois même qu'elle serait à notre avantage. De même que tous les autres consommateurs de houille du Canada, je trouve étrange que le ministre des Finances n'ait pas obtenu la réciprocité à l'égard de la houille quand il avait l'occasion de le faire. On sait que le droit sur le charbon est plus élevé que celui qui frappe tout autre produit; en effet, le charbon, à sa sortie des mines de la Pennsylvanie ne revient jamais à plus de \$1 la tonne, tandis que le droit est de plus de 50 cents par tonne. A mon sens, les charbonnages du Cap-Breton ne perdraient rien à l'établissement de la réciprocité à l'égard de la houille, car les mineurs de la Nouvelle-Ecosse renonceraient volontiers, j'en suis sûr, au marché de Montréal s'ils trouvaient des débouchés dans les États de la Nouvelle-Angleterre et à New-York.

M. D. D. MCKENZIE (Cap-Breton): Non pas.

M. J. A. CURRIE: Oui, et cela parce que la Nouvelle-Ecosse ne trouve qu'un débouché assez restreint dans l'est du Canada, tandis que la réciprocité lui en ouvrirait un pour ainsi dire illimité dans la Nouvelle-Angleterre et les États de l'Est.

Je m'étonne qu'étant libre-échangiste, le ministre des Finances n'ait pas établi la réciprocité à l'égard de certaines machines agricoles. Il est certain que les grands trusts des États-Unis ont remué ciel et terre pour prévenir une guerre de tarif. Nos achats aux États-Unis se chiffrent à \$20 par tête, tandis que les Américains n'achètent au Canada que pour \$1 par tête de leur population. Le trust des cuirs, auquel on accorde aujourd'hui une légère faveur, ne voulait pas d'une guerre de tarif; le trust du verre, l'un des plus puissants qui soient aux États-Unis et qui est maître absolu de la fabrication du verre commun chez nos voisins, ne se souciait pas d'une guerre de tarif avec le Canada. De son côté, le trust de la poterie, qui tient à obtenir certains privilèges au Canada, ne